

RAPPORT ANNUEL

2014

SOMMAIRE

Ce rapport concerne la période janvier 2014 – décembre 2014

	Page
I - QUESTIONS ÉDUCATIVES	2
I-1 – Interparents	2
I-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles	4
I-3 – Groupe pédagogique du Secondaire	7
II - GROUPE SERVICES (Cantine – Transport – Périscolaire)	10
III - GROUPE SANTÉ & SÉCURITÉ	14
IV - SITUATION FINANCIÈRE	15
QUI FAIT QUOI À L'APEEE?.....	16
REPARTITION ELEVES ET ELEVES SWALS 2014-2015.....	Annexe

I – AFFAIRES PEDAGOGIQUES

I-1 – Interparents (www.interparents@interparents.eu)

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- M. Stéphane Wojciechowski (FR), coordinateur de groupe, jusqu'à septembre 2014
- M. Christian Farrar-Hockley (SV), coordinateur de groupe à partir de septembre 2014
- M. Carlo De Grandis (IT)
- M. Karl Haszlöf (SV)
- Mme Rachel Lancry (EN)
- Mme Renate Replinger-Hach (DE)
- M. Carlos Trejo (FI)

Interparents (IP) est l'organe de représentation des associations de parents d'élèves de l'ensemble des écoles européennes. L'IP se réunit quatre ou cinq fois par an afin d'élaborer sa position sur l'ensemble des questions figurant à l'ordre du jour de différents organes, à savoir: le comité pédagogique mixte (CPM), le comité budgétaire, le Conseil supérieur élargi et les groupes de travail du Conseil supérieur (CS) qui est l'organe suprême de décision du système des écoles européennes. En février 2013, notre représentant Stéphane Wojciechowski a été élu vice-président d'Interparents, et ce pour un mandat de deux ans. Il représente l'IP au sein du Conseil supérieur et du comité budgétaire. Comme son fils a été transféré à l'EE d'Ixelles en septembre dernier, il a dû démissionner de notre APEEE. Il continue d'être vice-président d'Interparents jusqu'en février mais Christian Farrar-Hockley a dû reprendre la coordination du groupe de travail Interparents de l'APEEE de Woluwe.

En 2014, les questions prioritaires pour notre école ont été:

Réorganisation des études secondaires

Les efforts consentis par les parents d'élèves à travers leurs associations respectives (y compris la nôtre) n'ont pas permis de convaincre le Conseil supérieur sur les principaux sujets de préoccupation. Malgré nos tentatives au Conseil supérieur d'avril, nous n'avons pas non plus réussi à aplanir certaines difficultés dans la réorganisation des études aux niveaux S1 à S3 qui étaient apparues lorsque la mise en œuvre en a été initiée (recomposition des groupes de religion/morale en raison de leur enseignement en L2 et, de façon encore plus inquiétante, l'incompatibilité propre à la S3 entre les options latin et TIC) ou encore à empêcher l'introduction prématurée d'une disposition permettant d'enseigner toute matière en L2 à compter de la S4, alors qu'une évaluation externe du projet de réorganisation des études aux niveaux S4 à S7 était encore en cours. La rentrée de septembre 2014 a donc vu l'introduction d'un ensemble de changements en S1 à S3 qui se poursuivront au cours des années suivantes. Lors du Conseil supérieur de décembre 2013, il a été décidé que les propositions de réorganisation des études concernant les niveaux S4 à S7 feraient l'objet d'une évaluation externe dont le rapport final doit être rendu en juin 2015.

Partage de la charge financière (cost sharing) et non-remplacement des enseignants détachés:

Le système des écoles européennes se fonde sur un modèle dans lequel les enseignants sont détachés par les États membres. Comme nous l'avons signalé l'année dernière, le Royaume-Uni a annoncé officiellement au printemps 2013 que tant que subsisterait un décalage entre le nombre de lses ressortissants scolarisés et le nombre d'enseignants qu'il envoie, il s'arrêterait de détacher

de nouveaux enseignants. Cette décision politique a déclenché une grave crise amenant certains autres États membres qui détachaient en excès à prendre des décisions similaires. Cette crise n'est pas terminée. En novembre 2013, le CS a adopté par procédure écrite un principe selon lequel les États membres détachant en quantité inférieure à leur quota doivent accroître leur contribution au système, soit en payant l'équivalent des salaires qu'ils verseraient aux enseignants qu'ils devraient détacher, soit en détachant des enseignants. Ce compromis ne fournissait pas de solution pour l'année 2014-2015 et revenait à créer un déficit structurel important qui, en aucun cas, ne saurait être résorbé au cours des années à venir. En outre, en acceptant ce plan, le Conseil supérieur a de fait ouvert la porte à une situation où toute matière, à l'exception de la L1, pourrait être enseignée dans le secondaire par un locuteur «non-natif», avec les conséquences négatives que l'on peut imaginer notamment sur la qualité et sur la préparation des élèves à l'enseignement supérieur si le nombre de ces enseignants devait dépasser celui des locuteurs «natifs». Lors de la réunion du Conseil supérieur qui s'est tenue en avril, alors qu'il était demandé aux États membres de convenir d'un *mécanisme* de partage de la charge financière, certains d'entre eux continuaient de remettre en cause la formule de calcul pour déterminer le montant que chacun d'entre eux devrait verser au fonds putative de partage de la charge financière. Il a finalement été annoncé un accord en juin 2014 qui cependant, ne comportait toujours aucune indication sur la façon dont les quelques postes pouvant être financés grâce à ce plan seraient attribués à travers les 14 écoles du système qui ont toutes des postes vacants. Il est donc devenu vital de trouver d'autres sources de financement. En juin, la Commission européenne a publié un projet de budget de l'UE pour 2015 dans lequel elle avait retiré la partie de sa contribution qu'elle considérait couvrir la scolarisation des enfants du personnel des banques européennes (essentiellement la BCE et la BEI), en prévoyant que ces institutions devraient désormais apporter une contribution importante au budget des écoles, et ainsi alléger la charge pesant sur la contribution UE. Les négociations interinstitutionnelles sont actuellement dans l'impasse et par conséquent, bien que la Commission ne remette en cause le bien-fondé du budget d'aucune école, il plane un risque réel qu'en 2015 ce budget global réduit soit réparti entre l'ensemble des quatorze écoles.

Responsabilités dans les écoles européennes en matière de sécurité et de sûreté:

En avril dernier, le Conseil supérieur réuni à Sofia a approuvé une proposition du Secrétaire général de recruter un agent de sécurité et de sûreté à haut niveau qui serait basé dans notre école, qui devrait définir un dispositif d'organisation de la sécurité et de la sûreté, et qui devrait en assurer la mise en œuvre dans l'ensemble du système des écoles européennes. Au stade actuel (décembre 2014), malgré l'insistance de notre association auprès de la direction de l'école et du SG, ce processus de recrutement n'a pas encore été lancé.

Surpopulation et cinquième école à Bruxelles:

Le Conseil supérieur a demandé officiellement qu'une cinquième école européenne soit mise en place à Bruxelles en 2011. à l'heure de la rédaction du présent rapport (décembre 2014), le Secrétaire général a déclaré au Conseil supérieur que les autorités belges seraient prêtes à autoriser la création d'un cinquième école dès septembre 2015 sur le site de Berkendael qui, à l'heure actuelle, héberge provisoirement des classes primaires de l'EE Bruxelles I. Comme la capacité maximale de ce bâtiment n'est que de 1000 élèves, cette école serait appelée à rester une école primaire indéfiniment. Même cette solution n'est donc pas suffisante à plus long terme: la Régie des Bâtiments doit encore fournir un autre site. Eu égard à la nécessité urgente de traiter la question de la surpopulation à Bruxelles, notre association et Interparents ont soutenu ce plan, à condition qu'aucune famille ayant des enfants actuellement scolarisés en maternelle ou en primaire dans notre école ne soit obligée de mettre ses enfants là-bas.

I-2 – Groupe pédagogique du Primaire et des Maternelles – CEP&M

Représentants de l'association des parents:

Membres du Conseil d'administration

- M. Carlo De Grandis (IT), coordinateur du groupe
- M. Reinhard Biebel (DE)
- M. Laurent Develay (NL) jusqu'à septembre 2014
- M. Philippe Lenne (NL) à partir de septembre 2014
- Mme Maria Alice Eichler (PT)
- M. Christian Farrar-Hockley (SV)
- Mme Niina Hirvi (FI)
- Mme Jovita Lazdiniene (LT)
- M. Nick Revill (EN)
- M. Stéphane Wojciechowski (FR) jusqu'à septembre 2014
- M. Mario Nava (FR) à partir de septembre 2014

Cette section contient les éléments suivants:

- Informations générales sur les écoles maternelles et primaires en 2014
- Fonction et de l'adhésion des parents du Conseil d'Education Primaire et Maternelle (CEP&M)
- Les questions abordées par le CEP&M en 2014
- Résultats et perspectives

Informations générales sur la maternelle et primaire 2014:

Selon les chiffres communiqués par le Secrétaire général des écoles de l'UE, la population de la sections maternelle et primaire en décembre 2014 était de 271 et 1028 respectivement. Ces totaux, ventilés par chaque section sont les suivantes (maternelle / primaire): DE: 30/100, EN: 37/134, FI: 29/131, FR: 44/187, IT: 18/87, LIT: 32/80, NL: 15/56, PO: 30/110, SW: 36/143. Cela comprend 198 élèves sans section linguistique (SWALS): DE: 9, EN: 96, FR: 93. Des informations détaillées sur le nombre d'élèves par section et de classe tailles sont disponibles dans les tableaux de l'annexe.

Après des années de restrictions sur les effectifs, la population scolaire a diminué en dessous de 3 000 étudiants, notamment en raison d'une diminution des nombres en maternelle et primaire. En conséquence, toutes les classes primaires et maternelles ont été relogées dans leurs bâtiments d'origine en conformité avec les règles de sécurité (comme réaffirmé par les pompiers en 2013). Dans le cas d'une situation d'urgence, la procédure d'évacuation est maintenant significativement simplifiée sans la complication d'avoir des règles différentes s'appliquant aux classes dans le même bâtiment, comparé au passé.

Certaines des leçons de sport pour les classes primaires 3, 4 et 5 continuent d'être donnée au Centre Sportif de la Woluwe. La Bibliothèque est toujours situé au niveau 0 dans une pièce sans fenêtres. L'aire de stationnement de bus desservant avant l'école primaire accueille désormais une nouvelle aire de jeux, y compris des fonctionnalités supplémentaires peintes sur le tarmac (quoique, pas la meilleure solution).

L'APEEE s'est efforcé de soutenir l'école dans ses efforts pour gérer les défis de la surpopulation tout en essayant en même temps de s'assurer que les préoccupations des parents - ainsi que leurs plaintes - ont été entendues. Comme l'année dernière, les chiffres de population montrent que la partie la plus surpeuplée de l'école est maintenant l'école secondaire, où le rapport classes / locaux est proche de 100%, la cible étant de 60% (ce qui est la norme dans d'autres écoles de l'UE). Cela crée des difficultés majeures et est responsable d'un calendrier très lourd.

Fonction et la composition du CEP&M:

L'objectif de la CEP&M est de «... rechercher les conditions optimales pour un enseignement efficace et de promouvoir des relations humaines positives et stimulantes entre partenaires de

l'école". Il est composé de: enseignants (un de chaque section linguistique, de l'école maternelle et du comité du personnel); membres de l'APEEE (une personne de chaque section) et le Directeur et / ou Directeur adjoint. Il se réunit environ quatre fois par année. Le directeur de l'école primaire a appelé à une représentation simplifiée pour ce qui est d'enseignants des sections (soit 3 sur une base de rotation) et d'une participation ad hoc. Cette question est encore ouverte à la discussion.

Des réunions supplémentaires de parents membres sont organisées pour préparer les réunions du CPE&M avec l'école et les différentes parties tiennent habituellement des réunions de section pour alimenter les discussions. En outre, les parents membres agissent souvent comme un point de liaison pour les parents en quête d'informations ou de soutien sur diverses questions éducatives ou administratives, y compris les demandes de transfert, sur le nombre d'élèves qui redoublent une année, l'organisation de l'enseignement religieux, cours de langue et les questions de santé et de sécurité.

Le CEP&M s'est réuni quatre fois en 2014: le 18 mars, le 3 juin, le 13 octobre et - encore à venir au moment de la rédaction - 4 décembre 2014.

APEEE réunions de travail ont eu lieu une fois par CEP&M réunion. Des consultations bilatérales (tant écrites et en personne) ont été organisées en fonction des disponibilités.

Le coordinateur du groupe de travail et le directeur adjoint ont régulièrement échangé des sujets et des documents dans la préparation de l'ordre du jour et ont ajoutés des points à être présentés par les représentants des parents. Des réunions et des communications supplémentaires entre le directeur adjoint et plusieurs représentants du groupe de travail (ou le groupe coordinateur de travail) ont eu lieu à plusieurs reprises afin de discuter de sujets spécifiques, notamment si liés à la langue ou la classe.

Questions examinées par le CEP&M pendant 2014:

Voici un aperçu des principales questions examinées en 2014, à la fois lors des réunions formelles et pendant les actions de suivi entre les réunions.

Les réunions du CEP&M sont un forum de discussion et de rétroaction sur la gouvernance de l'école. Questions générales abordés figuraient les moyens de traiter les problèmes liés à la surpopulation, le plan académique de l'école, le plan de développement de l'école et l'inspection scolaire. Un problème récurrent est la transition du primaire au secondaire.

En ce qui concerne les sujets de santé et de sécurité, le progrès continue. Dans les prochaines années, l'école devra prendre des mesures spécifiques telles que l'adoption d'un système de gestion complet qui comprend une nouvelle répartition des responsabilités, des ressources suffisantes, des procédures spécifiques de formation et de suivi. Dans le cadre plus large de la santé et de la sécurité, la surveillance contre l'agression sur l'aire de jeux a également été discutée et l'école a présenté des statistiques sur ces événements, sur les mesures disciplinaires et surtout sur les mesures correctives appropriées. En plus d'une meilleure répartition des élèves et des activités (qui est déjà en place) et le remplacement de certains membres du personnel de surveillance, il s'agit notamment du projet pour l'installation d'un système d'alerte TVCC active à 100% pour le personnel. Des mesures supplémentaires - telles que l'isolement des cas difficiles, suivis dans un cadre confortable pendant de longues pauses, se sont partiellement heurtées à la surpopulation et manque de salles de classe supplémentaires. Avec la réduction récente des élèves inscrits, cela a été rétabli au cours de l'année scolaire en cours.

Comme les années précédentes, l'APEEE soulevé des questions concernant la santé et la sécurité mis en avant par les parents. Les thèmes spécifiques - tels que des exercices d'incendie et la

conformité avec les inspecteurs d'incendie rapport concernant le nombre maximum d'élèves dans le bâtiment de l'école primaire - sont régulièrement discutés.

Suite à la révision des Heures européennes auxquelles APEEE contribué - y compris du matériel pédagogique - l'école a confirmé que le système actuel (introduit en septembre 2013) construite sur l'enseignement basé sur un module dans lequel tous les élèves participent dans les mêmes modules, mais dans un ordre différent. En raison du faible nombre de L2 élèves allemands, les modules pour ces enfants sont différents. L'école a également mis en place un formulaire d'évaluation en ligne des nouveaux Heures européennes qui doit être rempli après chaque module. L'APEEE continue de surveiller le fonctionnement des Heures européennes.

La question du soutien à l'apprentissage ("LS") et les besoins éducatifs spéciaux ("SEN") a également été soulevée régulièrement aux réunions du CEP&M. Un rapport périodique décrivant les mécanismes en place, le nombre total d'élèves concernés et également la limite de l'appui fourni au sein de la structure a également été mis en avant et est devenu un sujet fixe l'ordre du jour sur la base d'une proposition de l'APEEE. Une des prochaines étapes, comme convenu lors de la réunion CEP&M en octobre, a été de lancer une évaluation (c'est à dire une évaluation d'impact) de l'efficacité et de la LS. Cette initiative a été approuvée par le directeur, soulignant la grande quantité de ressources consacrées à la LS.

Un élément critique à l'égard de LS (et pour les enseignants en général) sont les conditions trompeuses et pas entièrement adéquates pour le personnel recruté localement, ce qui affecte négativement la disponibilité de LS spécialisées dans la plupart des langues non-FR.

Des cas spécifiques LS ont également été suivie par les membres du CEP&M soutenant les parents et faisant de médiation dans des cas spécifiques - à la satisfaction générale des intervenants.

En ce qui concerne la composante de l'enseignement ordinaire, jusqu'à présent classes primaires n'ont été que légèrement touchées par le manque d'enseignants détachés EN (partie de la question du «partage de la charge»). Certains cas spécifiques de comportement non-professionnel et d'absence ont été traités par les représentants du CEP&M section. Cette dernière a souligné que des améliorations marginales sont à faire dans la désignation des suppléants (sauf se il y'a des cas dûment justifiés) dans le temps plein ou le personnel à temps partiel disponibles à l'école appartenant à la langue souhaitée. Une procédure transparente ou l'application de certains critères de base pourraient aider à obtenir de meilleurs résultats. En outre, les conditions strictes qui s'appliquent aux enseignants détachés en termes de plafond de l'absence doit être correctement contrôlées et appliquées.

CEP&M ont également abordé la manière dont l'école communique avec les parents. L'école primaire continue d'accueillir un blog et en 2014 le sous-directeur a commencé à tenir des soirées d'information des parents réguliers permettant à tous les parents intéressés à poser des questions.

Résultats et perspectives: L'APEEE continuera de se concentrer sur la communication régulière avec l'école en ce qui concerne les principales questions soulevées ci-dessus afin d'assurer que les besoins et préoccupations des parents sont représentés. La disponibilité des gestionnaires de l'école et des représentants des parents a contribué à maintenir un dialogue constructif tout au long de 2014, en mettant l'accent sur l'amélioration de la situation pour les enfants.

Un dialogue structuré sur des sujets convenus avant la CEP&M et basée sur des données réelles a prouvé d'ajouter de la valeur aux réunions, de progresser sur des objectifs définis en commun et d'identifier des possibles informations manquantes, contribuant ainsi à construire un partenariat

stratégique indispensable à la gestion de l'école et de renforcer l'identité de l'école et de son système de gouvernance complexe.

L'APEEE a négocié un accord entre l'école et l'Université de Florence (Pédagogie et enseignant de la Faculté) à envoyer à EEB2 des stagiaires qualifiés - les deux premiers qui ont été nommés récemment.

Poursuite de la coopération peut être recherchée aussi par la participation du savoir-faire au sein des institutions sur des sujets spécifiques ainsi que sur la possibilité de lancer des événements annexes conjointes.

Un autre élément où les synergies devrait être développé en permanence est le composant informatique qui évolue progressivement (mais timidement) d'un outil de communication vers un outil pédagogique.

En plus des relations avec l'école, les discussions du groupe de travail APEEE ont conduit à l'identification et le partage des meilleures pratiques entre les sections et dans la supervision de l'organisation de voyages scolaires. Les questions d'éducation resteront le principal sujet des activités du groupe, ainsi que la nécessité de faire face à la surpopulation persistante (quoique réduite par des choix difficiles et de multiples classes).

En ce qui concerne le passé, les membres du groupe de travail devront recueillir des préoccupations au sein de leur section pour discussion au CEP&M. Il appartient au groupe de travail d'identifier lesquelles sont d'intérêt général et doivent être discutées avec la direction de l'école. En plus de cette discussion, le groupe de travail et ses membres ont également conseillé les parents qui ont contacté APEEE sur les problèmes individuels.

I-3 – Groupe pédagogique du Secondaire - CEES **Représentants de l'association des parents**

Membres du conseil d'administration

- Mme Rachel C. Lancry (EN) – Coordinatrice du groupe
- M. Stefano Dotto (IT)
- M. Karl Haslöf (SV)
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- M. Philippe Lenne (NL)
- M. Mario Nava (FR)
- Mme Renate Repplinger-Hach (DE)
- M. Nick Reville (EN)
- M. Miguel Rodrigues (PT)
- M. Carlos Trejo (PT)

Conseil d'Education Elargie Secondaire - CEES:

Le Conseil d'Education Elargie Secondaire (CEES) est constitué du directeur de l'école, du directeur adjoint pour le secondaire, de 4 représentants des parents d'élèves, et de représentants des élèves et des enseignants. Ses tâches sont la gestion quotidienne du secondaire, la discussion des problèmes et la recherche de meilleures conditions pour un enseignement efficace et de qualité dans notre école, ainsi que la promotion de relations positives et stimulantes entre tous les intervenants dans l'école. Son travail alimente également les réunions du SAC (conseil consultatif de l'école), de l'IP (Interparents) et du CA (conseil d'administration de l'école). Il se réunit environ quatre fois par an.

Les représentants des parents se réunissent (en tant que 'Groupe d'Education Secondaire') afin de préparer les réunions CEES, et certaines sections se réunissent parfois en section. Les parents qui sont représentants des sections servent de point de contact aux parents de leur section respective. Les représentants des parents participent également à des groupes de travail spécifiques établis par l'école sur des thématiques telle que la politique anti-drogue.

Le CEES s'est réuni cinq fois en 2014: les 1^{er} janvier, 10 avril, 12 juin et 18 septembre.

Organisation du secondaire dans le contexte de la surpopulation, des restrictions budgétaires et de la diminution de nombre de détachements d'enseignants

Ces problèmes ont constitué des priorités de l'agenda des réunions CEES de 2014.

La direction de l'école a adopté différentes solutions à propos des horaires pour faire face à la surpopulation et aux coupes budgétaires, telles que la réduction du nombre de cours offerts (moins d'exceptions aux règles, pas de cours complémentaires) et l'utilisation du mercredi après-midi pour l'organisation de cours pour les S6 et S7. Tous les représentants du CEES ont exprimé leur regret à propos de ces changements. Les discussions au sein du CEES ont également souvent concerné les aspects sécurité de la surpopulation, comme le meilleur moyen de sécuriser les escaliers.

Le début de l'année 2014-2015 a vu moins d'"erreurs de jeunesse" que 2013-2014. L'APEEE a assisté l'école pour organiser les casiers et il y a eu moins de professeurs manquants qu'au début de l'année scolaire 2013-2014. Néanmoins, les parents ont encore mentionné des problèmes d'horaires; de professeurs différents de ceux attendus; de classes avec un grand nombre d'élèves; des élèves dans des classes dont ils ne comprennent pas la langue véhiculaire; des listes de livres incomplètes/changeantes/trop chères; et des toilettes inadéquates. Les coûts supportés précédemment par le budget de l'école continuent à être passés aux parents (photocopies, matériel d'art). Le recours à des professeurs non natifs (détachés et recrutés localement) continue à augmenter – pour les mathématiques, la musique, l'art, la morale, l'informatique et le sport – et Woluwe partage un professeur détaché avec une autre école de Bruxelles. Des préoccupations particulières ont été soulevées concernant les étudiants SEN, de nombreux parents ont mentionné l'impact négatif du changement soudain de personnel (coordinateur SEN) à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

La surpopulation est un problème que seul le système peut résoudre. Toutefois, les parents peuvent jouer un rôle en aidant à surmonter les contraintes causées par les restrictions budgétaires et la diminution des détachements d'enseignants: les parents devraient prévenir l'APEEE et leurs représentants nationaux des cas où l'école n'est plus en mesure de fournir ce qui pourrait être considéré comme une offre éducative de base (par exemple l'enseignement des matières principales dans la langue maternelle).

Se concentrer sur les résultats

Notre école n'est pas l'une des plus performantes au niveau du BAC. Les résultats de ces dernières années montrent une nette différence entre les performances des différentes sections de l'école, les sections allemande, finnoise et suédoise étant généralement les meilleures. La performance par sujet est également inconstante, les résultats pour les sujets en L2 EN étant généralement meilleurs que ceux en L2 FR. De plus, les taux de redoublement sont les plus élevés dans la section francophone.

Ces dernières années, les représentants des parents ont demandé qu'un accent particulier soit mis sur les résultats, notamment en raison des préoccupations concernant l'impact possible sur l'apprentissage posé par des problèmes tels que la surpopulation, les restrictions budgétaires et la diminution du nombre de détachements d'enseignants. Lors des réunions du CEES tous les

participants ont exprimé l'opinion que ces évolutions ont un impact négatif sur le cadre et le niveau d'apprentissage. Les solutions discutées incluent l'introduction de contrôles plus tôt dans la scolarité (afin d'éviter le choc "test B" en 4^{ème} secondaire) ainsi qu'un système de notation plus harmonisé entre les sections.

Le BAC 2014 s'est mieux déroulé que ceux des années précédentes, à l'exception de l'examen de chimie pour lequel une correction a dû être appliquée au final.

L'amélioration des résultats continuera à être un sujet de première importance en 2015.

180 jours d'école et le remplacement des enseignants en cas d'absence

L'accès pour nos enfants à 180 jours d'école tel que prévu dans les règles générales des écoles européennes est également un facteur important pour assurer que chaque enfant réalise son potentiel. Néanmoins, dans notre école aucun cours n'est organisé dans le secondaire pendant les deux dernières semaines de l'année dû à des contraintes d'espace et de personnel durant les examens du BAC. D'autres écoles européennes, plus petites et plus performantes, n'ont pas ce problème. Et aucune autre des 14 écoles européennes ne perd autant de temps d'enseignement (2 semaines) que notre école.

Depuis plusieurs années, l'APEEE Woluwe met la pression sur l'école et le système afin qu'ils adressent ce problème et qu'ils organisent des activités alternatives (sportives, culturelles, civiques, etc.) qui entreraient dans le cadre des objectifs pédagogiques de l'école et seraient payés par le budget de l'école. En 2014, l'école a répondu en offrant un certain nombre d'activités sous la supervision d'enseignants. Néanmoins, comme lors des années précédentes, la participation était payée par les parents.

Pour le futur, l'APEEE a demandé à l'école de continuer à offrir des activités et de considérer la création d'un projet / travail scolaire pédagogique durant ces deux semaines. Selon la disponibilité des enseignants, des voyages scolaires pourraient également être organisés durant cette période plutôt que pendant le reste de l'année scolaire.

Selon des informations communiquées par les parents, le non remplacement des enseignants durant leur absence reste un problème. L'APEEE continue à demander plus de transparence de l'école à ce sujet, y compris la fourniture de données et l'élaboration d'une politique publique concernant les absences des enseignants et leur remplacement. En 2012-2013 l'école a introduit un planning plus systématique des absences des enseignants, grâce auquel de courtes absences imprévues devraient normalement être couvertes par un enseignant qui surveillerait un cours préparé à l'avance. Malgré cela, le niveau de plainte des parents demeure élevé et il semble que d'autres mesures soient nécessaires, comme par exemple une réforme afin d'assurer un budget dédié pour couvrir les absences des enseignants.

Le nouveau système d'enregistrement des absences des étudiants (système "SMS") est maintenant en place et fonctionnel et il est demandé aux parents de porter une attention particulière au suivi de ce sujet. Il est rappelé aux parents qu'une absence à 10% ou plus des périodes de cours sur un ou plusieurs sujets peut mener à un redoublement de l'année ou à une impossibilité de présenter l'examen du BAC.

Voyages scolaires

Des voyages scolaires obligatoires sont organisés en 2^{ème} et 6^{ème} années, d'autres voyages étant organisés à l'initiative des enseignants. Se basant sur le travail accompli ces dernières années, l'école a répondu positivement à la demande des parents pour une amélioration de l'organisation de ces voyages (en particulier en ce qui concerne l'inscription et le contrôle du coût) et une attention particulière portée à leurs buts pédagogiques. Pour 2013-2014, l'information à propos des

voyages scolaires était disponible sur le site web en temps utile et le coût du voyage obligatoire pour la 6^{ème} se situait à un maximum de €850 (sauf pour la Chine) et une option locale offerte à 150€.

Les représentants des parents continuent cependant à exprimer leurs craintes concernant la gestion globale du budget des voyages scolaires (le décompte final envoyé aux parents est souvent manquant) ainsi que sur certains aspects du règlement des voyages scolaires, en particulier les clauses sur la consommation d'alcool et la décharge de responsabilité des enseignants durant les périodes libres. En outre, la valeur pédagogique de ces voyages est difficile à identifier clairement ou absent.

Règlement scolaire

Au cours de l'année 2014, le directeur adjoint et le conseiller principal ont proposé un nombre de changements au règlement scolaire, en particulier concernant les cartes de sortie et le code vestimentaire. Les représentants des parents se sont joints aux étudiants afin de demander plus de consultation sur ces sujets et l'école a accepté de revoir les changements dans le but d'avoir une version acceptée par tous à mettre en œuvre en 2015.

II - GROUP SERVICES:

A) Sous-comité cantine du Conseil de l'APEEE

Membres du Conseil d'administration

- M. Giles Houghton-Clarke (SV) – Coordinateur de groupe
- Mme Maria Alice Eichler (PT)
- M. Karl Hasslöf (SV)
- Mme Niina Hirvi (FI)
- M. Carlos Trejo (FI)

Investissements nécessaires pour notre cantine

L'APEEE a effectué un roulement d'investissements ces deux dernières années dans l'infrastructure de la cantine, en commençant l'an dernier par remplacer les trolleys vieillissants pour la nourriture chaude par une version plus moderne et plus fiable permettant de garder la nourriture plus chaude sans la dénaturer. Cette année nous avons remplacé 3 fours, l'équipement permettant de nettoyer les ingrédients des salades et le séchoir pour les vêtements et essuies de cuisine – tous étant arrivés en fin de vie. Nous sommes reconnaissants à la Commission et au Secrétariat Général d'avoir supporté l'essentiel de ces investissements. Nous sommes certains qu'ils continueront à honorer cette obligation au cours des prochaines années.

Nous avons également investi dans un nouveau système informatique qui gère les stocks de nourriture et les commandes. Ce système nous permet de faire des commandes en ligne et de voir la répartition des ingrédients par fournisseur. Ces systèmes sont exigés par les lois belges sur la sécurité alimentaire. En plus de répondre à des exigences légales, ce nouveau système nous permettra de fournir une liste complète et exacte des ingrédients de tous nos repas, ce qui est particulièrement important pour les enfants présentant des allergies ou des besoins alimentaires particuliers. Nous espérons commencer à publier cette information en parallèle à nos menus lorsque le projet sera terminé.

Un menu plus sain au meilleur rapport qualité/prix

La politique de la cantine est d'introduire des produits organiques frais là où c'est possible. Notre chef, Paul Orlovski, conçoit maintenant ses menus autour de produits disponibles localement et de saison, tout en maintenant les bonnes pratiques diététiques. A la recherche constante de sources alternatives, il a trouvé de nouveaux fournisseurs possédant une gamme plus étendue de produits

organiques moins chers. Notre collaboration continue également avec les trois autres écoles de Bruxelles afin de négocier ensemble et d'obtenir de meilleurs prix.

A la suite de craintes récentes à propos du saumon norvégien, nous utilisons maintenant du saumon d'Ecosse. Nous avons également remplacé l'agneau anglais par de l'agneau de Nouvelle Zélande, ce dernier offrant une meilleure qualité pour le même prix.

Le prix des repas a malheureusement dû être augmenté

Malgré ces économies, il n'a pas été possible de maintenir les prix bas plus longtemps. Les coûts du personnel augmentent chaque année du pourcentage du taux d'inflation, comme pour les autres entreprises belges. Il y a également eu une pression à la hausse des prix de la nourriture depuis un certain nombre d'années. Nous avons donc été forcés d'augmenter légèrement les prix en septembre 2014. La cantine sera en perte cette année mais nous préférons augmenter les prix graduellement et les réduire rapidement. Nous avons donc décidé d'absorber cette perte pour le moment. A moins d'être plus efficaces dans le futur, ou à moins d'une chute des prix de la nourriture, nous pourrions devoir considérer une nouvelle hausse en 2015. Restez cependant assurés que notre but est de l'éviter si c'est possible.

Passage haut la main de l'inspection de la cuisine

Au printemps, les cuisines ont fait l'objet d'une inspection surprise, sur place par l'AFSCA (l'autorité belge de contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire). Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'une note quasi parfaite nous a été attribuée.

Le client est roi

Lors de l'enquête d'il y a deux ans auprès des utilisateurs de la cantine, nous avons découvert certains commentaires négatifs à côté des commentaires très positifs, et notamment que tout le monde ne trouvait pas la nourriture appétissante. Les conséquences sont de la nourriture non consommée et des enfants en manque de certains aliments que nous avons planifiés dans les menus. Nous avons donc introduit des mesures veillant à rendre la nourriture plus attrayante, y compris des menus spéciaux comme le menu brésilien durant la Coupe du monde et à Pâques, et la "wish week" (semaine de souhaits) durant laquelle les enfants peuvent choisir les plats de la semaine parmi une liste d'options nutritionnellement équilibrées. Nous avons maintenant également lancé une enquête journalière sur notre site web dans laquelle les utilisateurs de la cantine peuvent voter pour chaque repas, en indiquant s'ils l'ont apprécié ou pas. Nous utiliserons cette information afin d'ajuster le menu vers des plats qui sont à la fois nutritionnellement équilibrés et appréciés, et afin de tester de nouveaux plats. Vous pouvez vérifier les résultats sur www.woluweparents.org.

Bruit dans la cantine

Ceci demeure un problème perpétuel. Nous avons fait appel en externe à des ingénieurs audio pour une évaluation technique. Plusieurs solutions ont été recommandées, que nous analysons. Nous voyons également avec l'école s'il est possible que les professeurs prennent un rôle plus proactif dans la réduction du niveau du bruit lorsque celui-ci dépasse un certain seuil. Nous n'avons malheureusement pas fait autant de progrès que nous l'aurions souhaité et nous continuerons à travailler sur ce problème.

B) Sous-comité Transport du Conseil de l'APEEE

Membres du Conseil d'administration

- M. Philippe Lenne (NL)
- M. Reinhard Biebel (DE)
- Mme Eva Siegener (DE)

L'activité de la section transport de l'APEEE, après une année très satisfaisante en 2013, a repris avec une rentrée effectuée sans problème majeurs. Quelques soucis de reprise ont été analysés et résolus rapidement.

L'objectif non négligeable pour les années à venir est de maintenir le niveau de qualité et de sécurité atteint.

Durant l'année scolaire 2013/14 un total de 2.482 élèves disposaient d'un abonnement annuel aux services quotidiens de bus gérés par l'APEEE, et nous avons organisé un total d'environ 20.000 trajets en bus.

Voici les détails des trajets pour 2013/2014:

	Nombre de bus	Nombre moyen d'arrêts sur le trajet
matin	51	7
13h (mercredi)	47	8
15h30	41	9
16h20	23	14
16h20 (mercredi)	2	6

Le taux d'inscription moyen des bus oscille entre 90% et 100%.

L'APEEE travaille avec 14 compagnies de bus avec lesquelles nous entretenons depuis de nombreuses années de bonnes relations commerciales et contractuelles basée sur la confiance mutuelle. Chaque trajet est couvert par un contrat spécifique avec un prix soumis à l'indexation (Prix de Revient Standard des Transports Scolaires – PRTS).

Le prix d'un abonnement annuel est de €1 250 par élève.

Des formations à la sécurité ainsi que des exercices d'évacuation ont été organisés en mars et en novembre 2014 pour les classes de maternelle et de primaire. En 2014 ces exercices ont été intégrés dans un processus régulier. Le personnel de surveillance a pu participer à des formations en "secourisme" et en "gestion des conflits".

La situation de l'installation d'un bureau de transport sur le parking pour améliorer la surveillance des opérations est malheureusement liée à la relation avec la Régie des Bâtiments et restera, malgré l'utilité urgente, un point de discussion à long terme.

Vers la fin de l'année scolaire 2013-14, le chemin d'accès à l'école a été modifié, autorisant tous les élèves de primaires et secondaires à accéder à l'école par le portail opposé au parking et non plus via le chemin externe le long de la route jusqu'au portail principal devant l'école. L'objectif ici étant de faciliter l'accès à l'école pour toutes les catégories d'âge et de diminuer les risques liés au cheminement en dehors de l'école.

C) Sous-comité des Activités Périscolaires du Conseil de l'APEEE

Membres du Conseil d'administration

- M. Mahendra Singh (PT) - Coordinateur de groupe
- M. Stefano Dotto (IT)
- M. Christian Farrar-Hockley (SV)
- M. Nick Revill (EN)
- M. Miguel Rodrigues (PT)

La gestion des activités périscolaires, qui englobe également la surveillance des enfants, est assurée par Mme Agnieszka Jean Villanueva, avec l'aide de M. Aliocha Sioen, et sous la direction d'un groupe de travail de l'APEEE.

L'objectif principal est d'offrir aux élèves l'occasion de découvrir un éventail d'activités riches et variées, leur permettant de développer leur plein potentiel dans l'activité qu'ils ont choisie, qu'il s'agisse d'apprendre à jouer d'un instrument de musique ou de pratiquer un sport à haut niveau. Actuellement, l'accent est mis sur l'amélioration continue de la qualité et de la diversité des cours offerts tout en garantissant une inscription aisée, la sécurité des élèves, un dialogue entre parents et professeurs et une collaboration avec les parents pour développer de nouvelles activités.

Durant l'année scolaire 2013-2014, le nombre de places disponibles est passé à 2426 places, dont 2065 ont été remplies, soit un taux de remplissage de 85%. 1203 élèves ont été inscrits à 44 activités différentes (ce qui correspond à 224 périodes d'activités), tandis que l'on dénombre 417 inscriptions à la surveillance.

Un des principaux défis actuels est de trouver des locaux permettant d'accueillir les activités périscolaires. Malheureusement, le manque d'espace empêche de répondre à la demande accrue pour les activités périscolaires et fait que certains élèves doivent être placés en liste d'attente avec peu de chance d'avoir une place au final. La bonne nouvelle est que depuis cette année, le Hall des Sports a été mis à notre disposition le mercredi après-midi permettant à certaines activités annulées l'année dernière faute de place d'être réintégrées dans le programme. Il n'y a toutefois aucune garantie que cette décision soit maintenue l'année prochaine. En outre, la Salle Polyvalente est uniquement disponible pour les activités périscolaires lorsqu'il n'y a pas d'autres activités prévues aux mêmes heures. Ces restrictions limitent donc l'offre d'activités et ont un impact négatif sur le planning. Le groupe de travail de l'APEEE et l'administration de l'école explorent actuellement les moyens d'outrepasser les limites liées au manque de place.

Des mesures concrètes ont été prises pour gérer les élèves inscrits en liste d'attente. Deux nouvelles salles sont désormais disponibles pour deux nouvelles activités, le mini-trampoline et l'introduction à la musique.

Le programme périscolaire tente d'assurer le maintien de toutes les activités proposées l'année précédente et de minimiser l'annulation de certaines activités durant l'année. Cette année, le problème a principalement concerné les cours privés. En effet, l'inscription à un cours privé implique que l'élève suit le cours toute l'année et ce, à moindre coût. En cas de désistement pendant l'année, le cours doit être maintenu en pure perte puisqu'il y a un engagement contractuel avec le professeur.

Les parents sont encouragés à proposer des nouvelles idées pour les activités périscolaires. Cette année, trois initiatives parentales ont été réalisées:

- Une nouvelle activité "Un voyage pour les enfants dans l'art" propose aux enfants de 8-11 ans de se familiariser avec les arts visuels en recourant à des peintures célèbres pour développer leur sens de la couleur et de la forme tout en détaillant le contenu de chaque œuvre.
- Un nouveau club de sport, Tigers KFC, a vu le jour grâce aux efforts de l'APEEE et en partenariat avec deux parents et l'administration scolaire. Les membres du club s'entraînent le mercredi de 16h30 à 20h. Bien que ce club soit indépendant de l'APEEE, ses membres sont principalement des participants aux activités périscolaires de l'APEEE.
- L'organisation d'un Atelier de Codage durant les vacances de Toussaint 2014. L'objectif est de présenter le codage aux élèves (en utilisant Scratch) afin de rendre le codage plus visible

tout en explorant et créant des projets qui permettent à des élèves motivés d'apprendre et de collaborer. Le but est également de démystifier les compétences liées au codage.

Le site internet et les procédures d'inscription sont en constante amélioration. Le site internet offre un accès aisé à une information adéquate et mise à jour tandis que les procédures d'inscription prévoient un feed-back de la part des parents.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion ou commentaire au sujet des activités périscolaires; c'est grâce aux informations que vous nous faites parvenir que nous pouvons mieux répondre à vos besoins et à vos attentes.

III - GROUPE SANTÉ & SÉCURITÉ

Représentants de l'association des parents:

Membres du conseil d'administration

- M. Nick Revall (EN) - Coordinateur de groupe
- M. Carlo De Grandis (IT)
- M. Laurent Develay (NL) jusqu'à septembre 2014
- M. Giles Houghton-Clarke (SV)
- Mme Jovita Lazdiniene (LT)
- M. Karl Hasslöf (SV)

Depuis plusieurs années, les questions de santé et la sécurité sont au centre des préoccupations des parents. Les représentants de l'APEEE ont travaillé en continu avec l'école pour adresser ces préoccupations. L'équipe de gestion de l'école est consciente que des améliorations sont possibles, et est disposée à répondre aux questions légitimes des parents.

L'objectif pour 2015 est de se concerter avec les collègues des autres Ecoles Européennes afin d'identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour assurer la santé et la sécurité des élèves.

Santé

En 2014, notre objectif principal était d'assurer la mise en place de mesures efficaces pour agir contre l'utilisation de substances abusives, contre l'automutilation, les troubles de l'alimentation et le harcèlement. A cet effet, nous avons été en contact régulier avec l'école et avons demandé la création de groupes de travail adéquats qui incluraient les parents et éventuellement les représentants de classe.

Bien que l'école soutienne ces initiatives, peu de progrès a été fait à ce jour.

Lors du meeting HSSG du 27 novembre 2014, M. Sharron s'est engagé à créer ces groupes de travail. M. Schmelz prendra contact avec l'APEEE et nous espérons disposer d'un projet de mesures que nous pourrions soumettre à consultation en février 2015.

Sécurité

La sécurité était au centre des préoccupations en 2014. Alors que les mesures de sécurité ont été renforcées au quotidien, il y a eu de nombreuses discussions avec l'école afin d'assurer que des mesures soient également mises en place à l'école. Concrètement, nos efforts se sont concentrés sur l'établissement d'un périmètre de sécurité et les contrôles d'accès à l'école.

Les progrès sont conséquents: en ce qui concerne le périmètre de sécurité, l'école a fait face aux problèmes et a rectifié la situation de façon proactive. Un grand nombre de barrières de sécurité doivent être remplacées et l'école est en train de constituer un budget pour assurer la réalisation des travaux.

Les nouveaux contrôles d'accès introduits cette année semblent bien fonctionner. Les réactions des parents sont positives et indiquent que l'école a adopté une approche adéquate malgré le budget limité.

La sécurité demeurera une question importante en 2015 et nous devons décider si nous souhaitons poursuivre notre politique d'école relativement ouverte. L'opinion des parents sera bien entendu prise en compte lors de ces futures discussions.

Sûreté

Suite à la fuite de gaz de février 2013, nous avons pris conscience des problèmes de sûreté auxquels l'école doit faire face. L'APEEE a demandé à l'école d'adopter toutes les recommandations issues du rapport d'audit. L'école reconnaît l'importance de ces questions et a travaillé dur afin d'élaborer une analyse de risques et une culture de limitation du risque où les problèmes sont identifiés, priorisés, solutionnés et surveillés.

Des procédures d'évacuation adéquates ont été mises en place et plusieurs exercices incendie ont été organisés en 2014.

En cas d'urgence, nous pouvons désormais affirmer que les procédures mises en place sont appropriées. L'APEEE souhaite qu'une procédure de confinement soit instaurée et un premier test devrait avoir lieu au printemps 2015.

Un Responsable de Sûreté permanent a été nommé, et il travaille actuellement à un plan d'urgence consolidé. Un accord a été donné pour qu'un Responsable de Sécurité et Sûreté soit recruté l'année prochaine pour gérer ces questions pour toutes les Ecoles Européennes. Il devrait être basé dans notre école.

En résumé

L'APEEE estime que l'école a fait d'énormes progrès dans les domaines de Santé, Sécurité et Sûreté et s'attend à ce que ces progrès continuent en 2015. Les réunions formelles du Group sont prévues pour le 5 février, le 16 avril et le 4 juin 2015. Nous encourageons les parents à communiquer leurs préoccupations aux représentants de l'APEEE.

IV - SITUATION FINANCIÈRE

Cf. rapport financier

**QUI FAIT QUOI?
CONSEIL D'ADMINISTRATION
2014**

M = Membre

C = Coordinateur

GROUPES DE TRAVAIL

G R O U P S P E D A G O G I Q U E S – P O I N T S F O C U S

G R O U P E D E F O N C T I O N N E M E N T

NOM SECTION MEMBRES DU BUREAU

			Interparents	Primaire CEP&M	Secondaire CEES		EVENEMENTS	SWALS	CAT II & III			Cantine	Transport	Périscolaires	IT w.g.	Sécurité et santé	Communication	Budget w.g.	Ad-hoc w.g.	
BIEBEL Reinhard	DE	Vice-Présid. Aff. Adm.		M									M				M			
DE GRANDIS Carlo	IT		M	C												M				M
DEVELAY Laurent	NL			M												M				C
DOTTO Stefano	IT	Secrétaire à l'information			M									M				C		
EICHLER Maria Alice	PT			M								M								
FARRAR-HOCKLEY Christian	SV		C à partir de sept	M										M						
HASSLOF Karl	SV		M		M							M				M				
HIRVI Niina	FI			M								M								
HOUGHTON-CLARKE Giles	SV	Président										C			M	M	M	M		
LANGRY Rachel Claire	EN	Secrétaire	M		C											M		M		M
LAZDINIENE Jovita	LT			M				C											M	
LENNE Philippe	NL				M				C				C							
LEPPILAHTI Arto	FI																			
NAVA Mario	FR	Membre du bureau			M															
REPPLINGER-HACH Renate	DE	Vice-Présid. Aff. Pédagog	M		M												M			M
REVILL Nick	EN			M	M									M		C				
RODRIGUES Miguel	PT				M		C							M	C					
SIEGENER Eva	DE												C		M					
SINGH Mahendra	PT	Trésorier																		C
TREJO Carlos	FI		M		M							M								M
WOJCIECHOWSKI Stéphane	FR		C jusqu'en sept	M																

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DE L'APEEE: A. GALLE

DIRECTEUR APEE : E. VAN DIJCK
Gérant de la cantine: D. VINCENT
Gérant du service de transport: R. DU MOULIN
Gérante activités périscolaires: A. JEAN VILLANUEVA

